BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 12 janvier 2017 portant nomination à une commission régionale de discipline NOR : JUSC1700328A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, en date du 13 juin 2016 ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, en date du 24 juin 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Colmar, en date du 29 juin 2016 ;

Vu l'arrêté portant nomination à une commission régionale de discipline du 25 juillet 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar pour la durée du mandat restant à courir des membres titulaires :

En qualité de suppléant du président

Mme Corinne PANETTA, présidente de chambre à la dite cour.

En qualité de suppléant du magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Anne-Claude HANS, première conseillère à la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

En qualité de suppléant du membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Dominique D'AMBRA, professeur des universités à l'université de Strasbourg.

En qualité de suppléant de la personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Paul LASSAUGE, premier vice-président au tribunal de grande instance de Mulhouse.

En qualité de suppléant du membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Yannick FLACH, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation, La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE